

MON
TRÉ
VERD

#7

JUIN
2019



EN ROUTE POUR LA 1^{ÈRE} FLEUR
et CONCRÉTISATION DES PROJETS



Bonnes
vacances!



●	VIE MUNICIPALE.....	P3
●	VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE..	P14
●	VIE ASSOCIATIVE.....	P16
●	INTERCOMMUNALITÉ.....	P25
●	INFOS DIVERSES.....	P27
●	AGENDA.....	P31

DES PROJETS ET DES RÉALISATIONS POUR LE SPORT À MONTRÉVERD



Actuellement, la commune de Montréverd dispose de 3 sites pour la pratique du football sur son territoire :

- 1 site sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, qui se compose de 2 terrains de football,
- 1 site sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, incluant 1 terrain de football,
- 1 site sur la commune déléguée de Mormaison, incluant 2 terrains de football.

L'ensemble de ces sites demande des travaux importants (mise aux normes, accessibilité, gros entretiens...).

Pour accompagner la demande du club de football « USSAM MONTRÉVERD » d'avoir **un site unique**, le **projet d'un seul complexe football** va prendre forme. Seule la commune déléguée de Mormaison dispose de l'espace nécessaire pour mettre en place un complexe avec des équipements homologués pouvant accueillir des entraînements et matchs de haut niveau. Ce site sera composé d'un terrain synthétique, de nouveaux vestiaires, d'un terrain en herbe rénové, d'un éclairage performant et plus économe en consommation énergétique.

L'estimation de ces **travaux**, qui commenceront à l'automne 2019 et qui dureront un an, se situe aux alentours de 1 500 000 €, et seront financés par :

- une **dotation de l'État** de 300 000 €,
- une subvention de la **Fédération Française de Football** de 50 000 €,
- et **l'autofinancement de la collectivité**.

MAIS SURTOUT par :

- les **économies réalisées par l'entretien des 3 terrains supprimés** : 50 000 à 60 000 € par an,
- la **non-réalisation des mises aux normes d'accessibilité** et la **non-réalisation des travaux liés aux vestiaires actuels** : 150 000 à 200 000 €,
- la **non-réalisation** de la remise à niveau **des éclairages existants** : 180 000 €,
- et la **non-réalisation des divers entretiens et homologation des terrains** : entre 50 000 et 100 000 € (mains courantes, pare-ballons, ...).

Les terrains laissés ainsi disponibles sur les communes déléguées de Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-le-Verdon redeviendront des espaces publics et seront aussi en partie urbanisés et généreront des recettes.

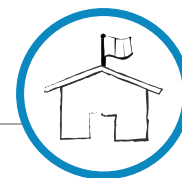
Nos efforts portent également sur nos **salles de sports**. Les éclairages ont été remplacés par des éclairages LED, plus économiques et d'une durée de vie plus longue, dans les salles des communes déléguées de Saint-André-Treize-Voies et de Mormaison ; cette dernière ayant aussi bénéficié d'un nettoyage du plafond et d'un nouveau sol en résine qui sera fait en juillet. Quelques aménagements sont également prévus pour la salle de sports de Saint-Sulpice-le-Verdon suite à la demande du SMASH Tennis : une porte vitrée intérieure et des rideaux occultants, ainsi que la mise aux normes des vestiaires arbitres.

L'ensemble des rénovations des salles et des travaux représente un investissement de 90 000 €, subventions déduites. Ils permettront également des économies de l'ordre de 5 000 € par an sur la facture d'électricité grâce à l'éclairage LED.

Enfin, pour les communes déléguées de Saint-André-Treize-Voies et de Saint-Sulpice-le-Verdon qui perdent leur terrain de foot, **2 terrains multisports (CityPark)** viendront compléter ce programme. Le premier verra le jour à l'automne 2019 à Saint-Sulpice-le-Verdon, à côté de la salle Concorde et du restaurant scolaire ; l'autre sera installé sur les terrains de foot actuels à Saint-André-Treize-Voies. D'un coût de 70 000 €, ces équipements permettront à nos jeunes de trouver des possibilités de jeux plus importantes et pour tous les âges (foot, basket, volley, etc.).

Ces décisions importantes représentent une ambition forte pour accompagner nos associations sportives et nos jeunes, en adaptant et construisant nos équipements pour penser à l'avenir et s'adapter aux besoins actuels.

Damien GRASSET, Maire de Montréverd



INVITATION AUX INAUGURATIONS

Damien GRASSET, Maire de Montréverd
Et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à

L'inauguration de La Place de la Trêve
à Saint-André-Treize-Voies
Le samedi 28 septembre 2019 à 10h00



L'inauguration de l'espace intergénérationnel
« Le 3 lieu »
à Mormaison
Le vendredi 22 novembre 2019 à 18h00



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13 décembre 2018

VOTE DES TARIFICATIONS DU SERVICE ASSAINISSEMENT À COMPTER DE 2019

Afin de tenir compte des études prospectives menées pour pouvoir financer les investissements à venir sur nos 3 communes déléguées :

- 1 000 000,00 € sur 2019-2020 pour la réalisation d'un nouvel équipement de traitement des eaux usées, à boues désactivées, sur Saint-André-Treize-Voies, ainsi que 560 000 € d'estimation de réfection des réseaux ;
- 650 000,00 € en 2027 pour la réalisation de nouveau lagunage, pour le traitement des eaux usées, sur Mormaison ;
- 650 000,00 € en 2028 pour la réalisation de nouveau lagunage, pour le traitement des eaux usées sur Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
- 200 000,00 € tous les 5 ans pour la réalisation des travaux d'entretien sur les réseaux de collecte.

Chaque année au 1^{er} janvier, la tarification évoluera comme suit :

Partie fixe :

Année	Mormaison	St-André-Treize-Voies	St-Sulpice-Le-Verdon
2019	32,50 €	32,50 €	32,50 €
2020	33,00 €	33,00 €	33,00 €
2021	33,50 €	33,50 €	33,50 €
2022	34,00 €	34,00 €	34,00 €
2023	34,50 €	34,50 €	34,50 €
2024	35,00 €	35,00 €	35,00 €
2025	35,50 €	35,50 €	35,50 €

Partie variable par m³ :

Année	Mormaison	St-André-Treize-Voies	St-Sulpice-Le-Verdon
2019	0,86 €	1,08 €	1,23 €
2020	0,92 €	1,10 €	1,23 €
2021	0,98 €	1,13 €	1,23 €
2022	1,04 €	1,15 €	1,23 €
2023	1,10 €	1,18 €	1,23 €
2024	1,16 €	1,20 €	1,23 €
2025	1,23 €	1,23 €	1,23 €

Forfait puits : Un volume harmonisé de 30 m³ par personne vivant au foyer.

PARTICIPATION 2017-2018, SCOLARISATION DES ENFANTS DE MONTRÉVERD

La Commune de l'Herbergement a fait parvenir sa demande de participation pour la scolarisation des enfants de Montréverd sur l'école publique Jean de la Fontaine, pour l'année scolaire 2017-2018. Elle s'élève à 815,78 € par enfant scolarisé, pour 45 enfants : **SOIT UN TOTAL DE 36 710,10 €.**

VALIDATION DES TARIFICATIONS DES SALLES MUNICIPALES 2019 ET DU COÛT RENOUVELLEMENT VAISSELLES

Les tarifs 2019 des salles municipales ainsi que les tarifs pour le remboursement de la vaisselle communale cassée sont consultables aux accueils des mairies déléguées.



URBANISME - P.L.U.I.

AVIS P.L.U.I. « TERRES DE MONTAIGU »

Par délibération en date du 18 décembre 2017, le Conseil Communautaire a procédé à l'arrêt du projet de P.L.U.I., qui a ensuite été soumis pour avis, pendant 3 mois, aux Personnes Publiques Associées (P.P.A.). Les avis des Personnes Publiques Associées ont révélé que des modifications substantielles devaient être apportées au projet. **Tirant le bilan de cette concertation, le dossier a été retravaillé, apportant des modifications intégrées à la délibération du 29 octobre 2018, arrêtant le 2nd projet du P.L.U.I.**

Le Conseil Municipal de Montréverd a rendu un avis favorable à l'unanimité, sur le P.L.U.I. de l'ex-Communauté de Communes de Montaigu.

Exercice du Droit de Prémption Urbain de la Commune :

La commune a été destinataire d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner, concernant les parcelles ZE n°177-223-225, pour une superficie totale de 1 489 m², situées en centre bourg de Saint-Sulpice-le-Verdon, sur lequel un particulier construirait une seule maison.

Suite à une réunion du Bureau Maires - Adjointes du 13 novembre 2018, il a été demandé au Maire de Montréverd d'exercer le Droit de Prémption de la commune sur cette parcelle, dans la mesure où la vente d'une parcelle d'une telle taille pour l'implantation d'une seule maison est contraire avec les objectifs de densification imposés par la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE), dite loi « Grenelle 2 », et va à l'inverse du projet d'aménagement du secteur de la Bonnelière, dont fait partie cette parcelle.

Conseil municipal du 07 février 2019

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Lors de la tenue de ce Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du C.G.C.T, s'est tenu principalement le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.), qui a donné lieu à l'établissement d'un rapport sur les orientations budgétaires, comportant :

- Les orientations budgétaires envisagées par la commune ;
- La présentation des engagements pluriannuels ;
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget ;
- Les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

La tenue de ce D.O.B., lors duquel a été présenté le Rapport d'Orientations Budgétaires, a donné lieu à

délibération. Le Rapport d'Orientations Budgétaires est disponible sur le site internet de la commune de Montréverd.

Conseil municipal du 28 mars 2019

URBANISME - P.L.U.I. - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTAIGU-ROCHESERVIERE

Par délibération en date du 26 novembre 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de P.L.U.I. du périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière. Ce document a fait l'objet d'un affichage réglementaire en Mairie et a été tenu dans son intégralité à la disposition du public pendant une période de 1 mois, à l'accueil de chacune des mairies déléguées.

Le P.L.U.I. traduit les volontés de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir, notamment en ce qui concerne les équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.

FINANCES

Lors de la tenue de ce Conseil Municipal, se sont tenus :

- 1°) La Validation des Comptes Administratifs de l'ensemble des Budgets de la commune ;
- 2°) La Validation des Comptes de Gestion tenus par le Trésorier Public, pour l'ensemble des Budgets de la commune ;
- 3°) L'affectation de résultats du Budget Général ;
- 4°) Les Reprises de Résultats des Budgets Annexes ;
- 5°) Le vote des taux 2019 ;
- 6°) Le vote des subventions 2019 ;
- 7°) Le vote du Budget Primitif du Budget Général et des Budgets Annexes ;

Ces éléments sont abordés de manière générale dans la présentation « finances » du MAG, ou sont visibles dans les grandes lignes, sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019, mis en ligne sur le site de la commune de Montréverd.

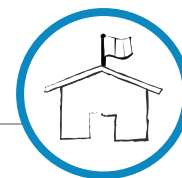
Conseil municipal du 16 mai 2019

MARCHÉS PUBLICS

1- Marché travaux voirie 2019

Dans le cadre du programme voirie 2019, une consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte, comprenant 2 lots :

- **Lot n°1 : Programme 2019**, pour un montant estimatif de 117 370,50 € H.T. pour la prestation de base. Ce lot n°1 comprenait également 6 Prestations Supplémentaires Éventuelles, pour un montant estimatif de 47 312,50 € H.T.



- PSE n°1 : V.C.-La Thuée ;
- PSE n°2 : Rue des Jardins (côté R.D.)
- PSE n°3 : Restaurant scolaire
- PSE n°4 : Route de la Brosse
- PSE n°5 : L'Epinay
- PSE n°6 : Voirie rue du Chêne Chapelle

• **Lot n°2 : Voie de liaison entre Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-Le-Verdon**, pour montant estimatif de 268 955,00 € H.T.

- Prestations alternatives : Lot n°2 : - Prestation Alternative : Enrobé à froid en remplacement de l'enrobé à chaud.

Le Conseil Municipal a retenu :

POUR LE LOT N°1 – « PROGRAMME 2019 » : L'offre de base et les 6 Prestations Supplémentaires Exceptionnelles ont été attribuées au groupement d'entreprises Eiffage Sud Ouest – Migné TP, qui est le mieux-disant et a obtenu la note globale de 88 points sur 100, pour une proposition financière globale de 125 763,60 € H.T. (Offre de base + les 6 P.S.E.) ;

POUR LE LOT N°2 – « VOIE DE LIAISON ENTRE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES ET SAINT-SULPICE-LE-VERDON » : L'offre de l'entreprise GADAI, qui est la mieux-disante et a obtenu la note globale de 91 points sur 100, pour une proposition financière globale de 199 881,33 € H.T.

2- Marché de construction d'un vestiaire sportif sur la commune déléguée de Mormaison

Suite à la réalisation du nouveau complexe sportif football, le Conseil Municipal s'est déclaré favorable à la réalisation de nouveaux vestiaires sportifs aux normes. Il décidé de lancer un programme de création de vestiaires neufs, comprenant :

- 4 vestiaires joueurs (pouvant être étendus à 6 dans l'avenir) ;
- 2 vestiaires arbitres ;
- 1 bureau en option ;
- 1 bloc sanitaires public ;

Le coût travaux estimatif s'élève à : 310 000.00 € HT – valeur mars 2019.

Le Conseil Municipal a adopté le programme et décider de lancer la mise en concurrence, dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte, pour choisir un maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique, un coordinateur de sécurité et tout autre intervenant dans le respect du Code de la Commande Publique. Le maître d'œuvre devant faire un comparatif entre une solution bâtiment de type modulaire ou traditionnel.

3- Réalisation du City-Stade, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon

Suite à la consultation qui a été lancée, en procédure adaptée ouverte, pour la réalisation d'un City-Stade, le Conseil Municipal a retenu la variante proposée par la Société SPORTINGSOLS, qui était la mieux disante en obtenant la note de 85,28 points sur 100, pour une proposition d'un montant de 71 827,35 € H.T.

4- Renaturation du cours d'eau l'Issoire et aménagement du Parc de la Guérivière, sur la commune déléguée de Mormaison

Une consultation a été lancée en procédure adaptée ouverte, le lundi 18 mars 2019, pour un marché travaux d'un montant estimatif de 130 000 € H.T., concernant la réalisation des travaux de renaturation du cours d'eau l'Issoire et l'aménagement du parc de la Guérivière.

Ce marché n'était pas alloti, mais comprenait 3 tranches :

- Tranche ferme 1: Aménagement du lieu intergénérationnel et du Parc de la Guérivière ;
- Tranche ferme 2 : Renaturation de l'Issoire ;
- Tranche Optionnelle : Aménagement du parking ;

2 Variantes Obligatoires étaient également demandées aux entreprises :

- Variante Obligatoire 1 : Réalisation des passerelles en pin de type classe 4 (bois rendu imputrescible par traitement) ;
- Variante Obligatoire 2 : Réalisation de garde-corps en chêne en place du pin cl4.

Il était également demandé aux entreprises de se prononcer sur 6 Prestations Supplémentaires Éventuelles, qui comprenaient les travaux suivants :

- P.S.E.-1 - Soutènement en traverses en bois ;
- P.S.E.-2 - Création d'assises et de dossiers sur soutènement ;
- P.S.E.-3 - Fourniture et pose de bancs du Jardin du Lieu Intergénérationnel ;
- P.S.E.-4 - Fourniture et pose de corbeilles de propreté du Jardin du Lieu Intergénérationnel ;
- P.S.E.-5 - Table de pique-nique du Parc de la Guérivière ;
- P.S.E.-6 - Repose des bancs du Parc de la Guérivière ;

Au vu des offres reçues, c'est l'offre de la Société CAJEV, domiciliée à La Roche-sur-Yon, qui était la mieux-disante avec un total de 91 points sur 100 pour la Tranche Ferme 1 + Tranche Ferme 2 + Tranche Optionnelle, ainsi que pour l'ensemble des 6 P.S.E., pour un montant total de 114 169,40 € H.T.

DOSSIER

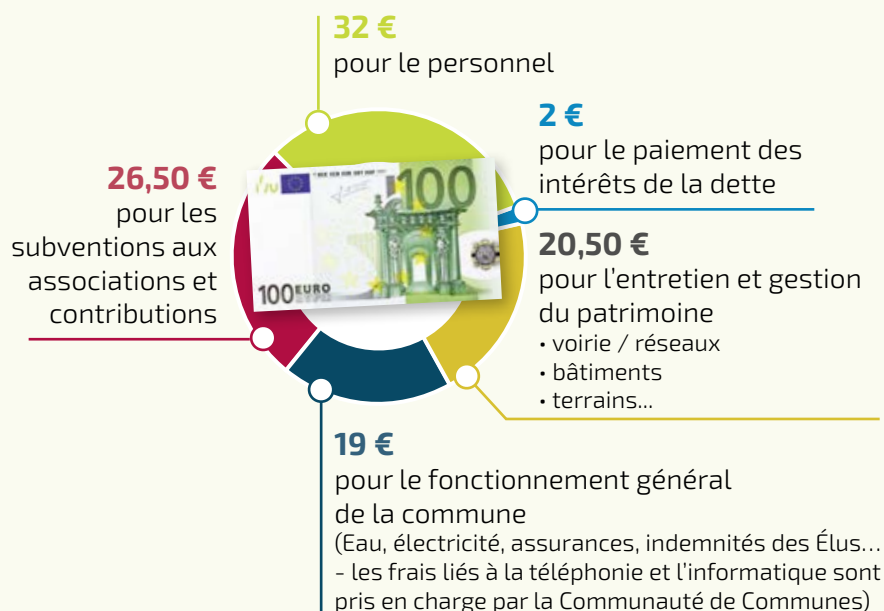
VOTE DU BUDGET 2019

Le Conseil Municipal de MONTRÉVERD a voté son budget le 28 mars dernier pour un montant total de 10 122 208,49 € (Fonctionnement et Investissement).

MONTRÉVERD, DES FINANCES MAÎTRISÉES, UNE GESTION RESPONSABLE

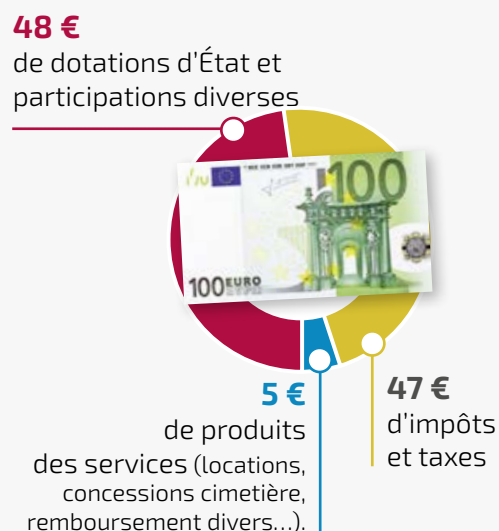
FONCTIONNEMENT

Pour 100 € de dépenses réelles (hors opérations d'ordre), sont affectés :



FONCTIONNEMENT

Pour 100 € de recettes réelles (hors opérations d'ordre), sont perçus :



MONTRÉVERD, UN SOUTIEN IMPORTANT AUX ASSOCIATIONS, AUX BÉNÉVOLES ET AUX INITIATIVES LOCALES

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS 2019

LIBELLÉS	MONTANT
Écoles privées	270 000,00 €
Écoles publiques	80 000,00 €
Écoles de musique	1 770,00 €
Restaurants scolaires	60 400,00 €
USSAM Foot	3 000,00 €
SMASH Basket	3 000,00 €
SMASH Tennis	260,00 €

LIBELLÉS	MONTANT
Autres associations sportives	400,00 €
Audit + Poste direction Familles Rurales	44 284,00 €
Périscolaires	44 427,00 €
Animateur jeunesse	23 185,00 €
Fête de la Boulogne, des Battages et concours artistes peintres	5 100,00 €
Activités sociales	2 014,00 €

MONTRÉVERD, UNE DYNAMIQUE ET DE NOMBREUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS (T.T.C.) INSCRITS SUR LE BUDGET GÉNÉRAL EN 2019

BÂTIMENTS :

192 000 €
Travaux accessibilité des bâtiments sur l'ensemble des trois communes.

72 800 €
Réparation église de Saint-Sulpice-le-Verdon suite à la foudre (en partie remboursée par l'assurance) et provisions pour divers travaux dans les églises.

56 272 €
Travaux divers (stores salle de Mormaison, salles de bains gîte de Saint-Sulpice-Le-Verdon,...).

25 000 €
Reprise plafond cantine de Saint-Sulpice-le-Verdon : (en partie remboursé par l'assurance).

VOIRIE :

355 000 €
Réfection de la route entre Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-le-Verdon.

150 000 €
Travaux neufs voirie sur les trois communes.

60 000 €
Environnement Espaces Verts.

35 000 €
Remise à niveau et mise aux normes de l'éclairage public.

18 235 €
Enfouissement ligne téléphonique suite au renforcement décidé par ENEDIS pour la ligne électrique du village de l'Andoussière.

OUVERTURE DE PROGRAMMES :

(2 860 274 € T.T.C. dont 640 080 € de subventions et 428 590 € de FCTVA à percevoir) :

1. Étude et travaux mairie / bibliothèque / espace associatif de Saint-Sulpice-le-Verdon,
2. Renouvellement matériels et acquisition d'un véhicule pour les services techniques,
3. Programme sports : complexe football, amélioration des salles de sports, city stade.

Le budget de la commune de MONTRÉVERD est également composé de plusieurs budgets annexes permettant de financer des opérations spécifiques :

• Les budgets Lotissements « La Plaine des Sports » à Saint-André-Treize-Voies et « Le Clos de la Bonnelière » à Saint-Sulpice-le-Verdon en fin de commercialisation ainsi que les budgets Lotissements « Le Châtelier » à Mormaison et « L'Orgerie / La Barbotière » à Saint-André-Treize-Voies pour lesquelles il reste quelques lots à vendre.

• Le budget assainissement permet de financer l'extension et l'amélioration des réseaux d'assainissement de la commune de Montréverd, la gestion ainsi que l'entretien des quatre stations d'épurations (lagunes) des trois communes déléguées. Les tarifs ont été harmonisés pour l'ensemble des communes. Ils se décomposent d'une part fixe, l'abonnement, et d'une partie variable liée à la consommation d'eau (p.3 Conseil municipal du 13 décembre 2018 : vote des tarifications du service assainissement à compter de 2019.)

• Le budget interventions économiques est affecté au fonctionnement des commerces, propriétés de la commune (investissement à venir pour l'achat du matériel du futur commerce de Mormaison : 15 000 € H.T.).

• Le budget renouvellement urbain a permis d'affecter les dépenses et recettes d'investissement de l'aménagement de la place du centre bourg de la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, du lieu intergénérationnel « Le 3 lieu » et du parc de La Guérivière sur la commune déléguée de Mormaison, qui seront réintégrées sur le budget général. Le montant des investissements s'élève à 1 415 000 € dont 965 495 € de subventions et 219 070 € de F.C.T.V.A. à percevoir.



DE NOUVELLES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Suite à la récompense départementale 2018, le jury régional est passé le 17 juin pour décider de l'attribution de la 1^{ère} fleur à Montréverd. Le résultat nous sera communiqué en novembre. Sans attendre, les équipes des services techniques ont déjà intégré dans les prospectives des prochaines années des pratiques environnementales adaptées aux différents espaces afin de préserver la biodiversité :

- écopâturage,
- gestion différenciée avec un entretien adapté selon l'emplacement,
- semis et plantations de plantes vivaces en pied de mur,
- entretien des cimetières avec un désherbage sélectif afin de laisser place à la flore spontanée.



Écopâturage



Cimetière de St-Sulpice-le-Verdon



Fleurissement
pied de mur



Une signalétique est mise en place pour vous indiquer les différentes pratiques.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles (plus de 60), qui participent aux plantations, arrosage, désherbage sur notre commune.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour notre environnement.

Dominique BOSSIS,

Responsable de la commission « Environnement - Cadre de vie »

LES BALADES DE L'ÉTÉ SUR TERRES DE MONTAIGU

Balade pédestre d'une dizaine de kilomètres organisée par la commune et coordonnée par l'Office de Tourisme.

MONTRÉVERD

(Saint-Sulpice-le-Verdon)

JEUDI 18 JUILLET À 19H00

Départ du terrain de foot
(route des Lucs-sur-Boulogne)

La randonnée sera suivie d'un verre de l'amitié accompagné d'une brioche.

Rendez-vous 15 minutes avant le départ.

Gratuit / sans réservation



EN ROUTE POUR LA PREMIÈRE FLEUR !

Les **élus du CME** ont profité de leurs vacances pour embellir la commune de Montréverd avec leur projet de jardin partagé. Visseuses, marteaux, pelles, herbes aromatiques et petits fruits... étaient au rendez-vous pour deux matinées de création de bordures en bois et de plantations.

Merci aux agents communaux, aux bénévoles, à Dominique, Alain, Didier et Gérard pour la transmission de leur savoir-faire.

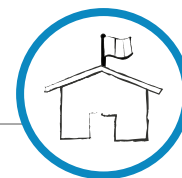
À découvrir !

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos sur le site internet de Montréverd (Page d'accueil > En images).

Maëlle CHARIÉ,

Responsable de la commission « Enfance - Jeunesse - CME »





COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

en présence du Conseil Municipal Enfants,
sous le signe de la mémoire et de la transmission.



INTERGÉNÉRATIONNEL...



Rencontre du Conseil Municipal Enfants avec la Communauté des Sœurs de Mormaison pour un après-midi convivial et animé.

Maëlle CHARIÉ,
Responsable de la commission « Enfance - Jeunesse - CME »

SEMAINE PRÉVENTION RÉSEAUX SOCIAUX :

Snapchat, Instagram,
Twitter, Facebook, Tik-Tok...



Les réseaux sociaux sont aujourd'hui au cœur de nos usages et de la vie des jeunes. La commune de Montréverd, avec son partenaire « Log.in Prévention », vous propose en octobre prochain une **semaine prévention réseaux sociaux**.

La commission Enfance - Jeunesse - CME aura ainsi le plaisir d'accueillir :

- les parents/les adultes, pour une soirée dédiée à l'accompagnement des enfants et des jeunes dans l'utilisation responsable des écrans - le **lundi 28 octobre** à 20h00 (nombre de places illimité), salle polyvalente à Mormaison - Montréverd.
- les collégiens de 11 à 15 ans, pour une soirée dédiée au droit à l'image, au cyber harcèlement, à l'e-réputation - le **mardi 29 octobre** à 20h00 (60 places), salle des Forges à Saint-André-Treize-Voies - Montréverd.

Les inscriptions se font sur www.montreverd.fr ou par mail à aifr.montreverd@gmail.com ou par téléphone 06 31 84 05 58.

Nous vous attendons nombreux !



UN CITYPARK À SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Un nouvel espace pour les jeunes à proximité de la salle de sports et du restaurant scolaire. L'équipement sera disponible courant septembre - octobre 2019

« MAIRIE - BIBLIOTHÈQUE - ESPACE ASSOCIATIF » À SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Ce nouvel équipement communal permettra à l'**horizon 2020**, de :

- Accueillir les usagers de la **mairie** et de la **bibliothèque**,
- Répondre aux **besoins des associations** en créant des bureaux et une salle de réunion où pourront travailler les membres associatifs et les élus,
- **Mutualiser une salle** pour la mairie, la bibliothèque et les clubs utilisateurs de la salle communale actuelle.



Maquette façade sud - Maison des services



Le parti pris par le cabinet AM architecture est de préserver l'intérêt patrimonial des deux bâtiments actuels et de créer un nouvel espace sur l'emprise du préau.

Une entrée commune à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque est proposée. Une casquette ou avancée de toit permettra d'héberger les scolaires en attente du car et les toilettes publiques seraient repositionnées sur le côté.

Le lien avec la place de l'Europe et la place elle-même seront retravaillés. Les drapeaux présents sur la Mairie seraient déplacés de l'autre côté pour bien montrer l'appartenance de la place à un même ensemble.

Un budget prévisionnel de 650 000 € financé à 40% par les subventions du département de La Vendée

Travaux Bâtiments	500 000 € HT
Aménagements Paysagers ...	50 000 € HT
Mobilier intérieur	41 000 € HT
Honoraires divers	59 000 € HT
TOTAL	650 000 € HT

Un nouvel équipement qui consolide notre projet de territoire et repartit nos investissements actuels et futurs dans nos trois communes déléguées :

- Un lieu de culture dans chaque commune,
- Le pôle football sur Mormaison,
- Le pôle scolaire et périscolaire sur Saint-André-Treize-Voies,
- Le pôle associatif sur Saint-Sulpice-le-Verdon.



MÉDIATHÈQUE - LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL « LE 3 LIEU » À MORMAISON

Un beau site en construction



Depuis quelques mois, place de la rue des Maires, la construction du lieu intergénérationnel avance à grand pas.

Ce bâtiment, au cœur de bourg, dispose de 3 espaces :

- Un commerce : dépôt de pain, épicerie,
- Une médiathèque,
- Un lieu de convivialité.

Afin que ce site devienne un vrai lieu d'échanges et de rencontres pour tous les habitants, un groupe de travail* se réunit chaque mois pour définir les différents usages du site, le fonctionnement et la coordination des différents espaces.

Fin mars et début avril, toutes les associations et les bénévoles des 3 bibliothèques ont été invitées à visiter le site. Ces temps d'échanges, véritables moments privilégiés ont permis de recueillir remarques et propositions afin d'enrichir les réflexions.

Ce nouvel équipement s'ouvre sur le jardin de la Guérivière qui sera réaménagé. Il va redonner du dynamisme au bourg et ainsi devenir un bel espace de convivialité pour tous les habitants de Montréverd. Trois bourgs, trois lieux de vie et de détente.

**Le groupe de travail est composé d'élus de Montréverd et de Marie, notre bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La bibliothèque de Mormaison propose depuis quelques mois des DVD.



Il est maintenant possible d'emprunter gratuitement 1 DVD par famille et 5 documents par carte. Parmi les DVD, vous trouverez aussi bien des classiques, que des fictions, mais également des dessins animés : de quoi plaire à toute la famille !

Le vendredi 5 juillet, les jeunes à partir de 14 ans, sont invités à rencontrer l'illustratrice de bandes dessinées, Pauline AUBRY, pour une rencontre privilégiée sur le thème du voyage.

Les bibliothèques de Montréverd sont toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Béatrice PAUL,
Responsable de la commission « Culture - Lecture publique »

L'ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

La mise aux normes accessibilité de nos bâtiments publics va se terminer cette année.

Sont principalement concernés :

- Les salles polyvalentes de Saint-André-Treize-Voies et Mormaison,
- Les vestiaires des salles de sports de Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison,
- Le foyer des jeunes et le presbytère de Saint-André-Treize-Voies,
- L'entrée de l'église de Saint-Sulpice-le-Verdon.

La mise aux normes « accessibilité » est une obligation faite aux établissements pour permettre à tous d'y accéder sans discrimination.

Quels enjeux ?

- Participation de tous à la vie de la société,
- Maintien à domicile du plus grand nombre,
- Autonomie pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Lutte contre l'exclusion,
- Maintien des liens sociaux



Mairie de St-Sulpice-le-Verdon

Historique :

- À partir de 2005, chaque commune crée une commission de réflexion sur l'accessibilité et commande un diagnostic à une société compétente.
- 2010 : Après l'examen des travaux prévus par le diagnostic : constats, préconisations, coût. Les travaux démarrent.
- Fin 2019 : l'ensemble des bâtiments sera accessible.

Calendrier :

- Fin 2018 : un cabinet de maîtrise d'œuvre est choisi : « 6K ».
- Janvier 2019 : observation, diagnostic et plan de tous les bâtiments concernés.
- Février : avant-projet : 1^{ères} estimations.
- Avril : présentation du Dossier de Consultations des Entreprises (DCE).
- Mai - Juin : Appel d'Offres.
- À partir de septembre : début des travaux.

Joël RAIMBERT,

Responsable de la commission « Urbanisme - Bâtiments »

UN PROGRAMME VOIRIE AMBITIEUX EN 2019

1- Une voie partagée pour améliorer la circulation et sécuriser les usagers entre Saint-Sulpice-le-Verdon et Saint-André-Treize-Voies (septembre 2019).

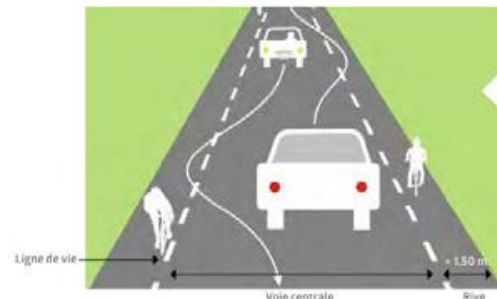
Nouveau concept de circulation

Principe de circulation

Voie centrale banalisée

- Bande de roulement en enrobé
- Pas de marquage central
- Sécurité pour piétons et cycles
- Une seule voie partagée
- Plus de sécurité avec marquage au sol (nuit, brouillard...)

Pour faciliter le croisement des poids-lourds, tracteurs et cars, des zones d'évitement seront aménagées.



2- Un programme d'entretien pour la voirie de Montréverd (quelques exemples)

- Rechargement + tricotage -> Limite Saint-André-Treize-Voies - Vieilleville ; L'Épinay ; La Guérivière ; La Boucherie ; La Renaulière ; Le Fossé ; Le Chêne Chapelle ; parking de la Guérivière.
- Aménagement pluvial : busage rue des Jardins - La Chevrotière.
- Entretien peinture parking : salle polyvalente Mormaison - parking de l'Issoire.

Philippe BAUDRY,

Responsable de la commission « Voirie - Assainissement »



LIVRAISON DE TROIS NOUVEAUX LOGEMENTS EN M.A.D. (MAINTIEN À DOMICILE) EN 2020

Lotissement de l'Orgerie

Vendée Habitat a débuté les travaux de construction de 3 logements M.A.D. (Maintien à Domicile) supplémentaires dans le lotissement de l'Orgerie, à proximité des commerces et services.

Ce sont 3 logements de Type 3 de plain-pied, d'une surface totale de 90 m² (surface habitable de 70 m² et garage de 20 m²), les loyers avoisineront les 450 €.

Ces habitations disposeront d'équipements spécifiques tels que des interphones.

Vendée Habitat attribue ces logements en fonction de différents critères, notamment des conditions de ressources et à l'urgence de certaines situations sociales ou familiales. Les personnes intéressées devront se manifester en mairie, afin de connaître la démarche à suivre (inscription sur liste obligatoire).

LE NOUVEAU SITE INTERNET EST EN LIGNE !

Vous avez peut-être constaté que notre commune est dotée d'un nouveau site internet depuis plusieurs semaines. Le site internet n'est pas totalement finalisé et nous déplorons hélas quelques aléas techniques qui ralentissent la mise en ligne de l'intégralité des contenus et des fonctionnalités. Ces difficultés devraient être réglées rapidement.

Actualités, agenda des manifestations, infos pratiques et démarches en ligne... le nouveau site internet de Montréverd a été entièrement repensé pour faciliter l'accès à l'information et la navigation de l'internaute. L'affichage est optimisé pour toute taille d'écran, notamment pour la navigation sur smartphone.

Notre site internet a été refondu, conjointement avec les sites internet de Terres de Montaigu - Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, et des autres communes membres permettant ainsi un meilleur partage et une meilleure valorisation de l'information.

Désormais, l'utilisateur peut aisément trouver l'information recherchée sur l'ensemble du territoire. Par exemple, sur le site internet de Montréverd, l'internaute accède facilement à l'information sur la collecte des déchets pourtant gérée par l'intercommunalité.



Évolutif, le site internet s'enrichira dans les mois à venir en actualités, nouvelles fonctionnalités, démarches en ligne et informations. En quelques clics, les internautes pourront également y réaliser certaines démarches en ligne, via un portail citoyen.

Restez connectés !

Lionel BOSSIS,
Responsable de la commission « Communication - Événementiel - Vie associative - Social »



L'HEURE DU BILAN POUR L'ÉCOLE NOTRE DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON

2018-2019 s'achève sur une note positive.

Notre thème « tisser des liens » nous a permis d'aller à la rencontre des écoles de Montréverd lors de la soirée jeux de société ; partage apprécié, à refaire.

L'APEL et l'OGEC ne cessent de se renouveler grâce aux nouveaux entrants et à l'expérience de ceux qui en sortent. Cette dynamique manque parfois quand les enfants ne sont plus scolarisés si bien que certains répondent encore présents au bénévolat lors de nos manifestations. Un grand merci à vous !

Le 27 avril, la Verdondine dont la réputation n'est plus à faire, a conquis les marcheurs par de nouveaux circuits. Nous remercions nos restaurateurs toujours aussi investis qui jouent bien le jeu ainsi que nos sponsors qui contribuent à ce succès. La commission Verdondine vous invite à consulter leur page facebook pour échanger et rester connectés aux infos.

La kermesse du 15 juin a permis de clore l'année sous le signe de la fête.

L'équipe enseignante sera au rendez-vous à la rentrée.

Pour toute question d'informations sur l'école ou d'inscriptions :
Contacter Mme MALIDIN Céline par mail : saintsulpice.ecole@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter le site de l'école :
<http://stsulpiceleverdon-notredame.fr>

Le parfum du sable chaud laissera place à celui des cartables neufs. On parle déjà de beaux projets comme le mécénat car ne pas rester sur ses acquis fait naître les envies.

Sur ces belles paroles, nous vous souhaitons de bonnes vacances.



Repas kermesse 2018

ÉCOLE SAINT-LOUIS - MORMAISON

Une année pleine de projets qui s'achève...

Cette année nous avons travaillé autour du thème « les métiers ».

Ce fut l'occasion d'apprendre plein de choses sur les métiers actuels et ceux d'autrefois. Nous avons notamment vécu un forum où les parents sont venus présenter leur activité.

Lors de cette matinée, 11 professions étaient représentées : agriculteur, barista TGV, laveur automobile, couvreur, infirmière, gestionnaire de commandes, responsable de silo agricole, chocolatier, informaticien, carreleur, et traiteur.





PÉRISCOLAIRE « GRAINE DE MALICE » SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

L'association du périscolaire propose un service aux familles avant et après l'école. Encadré par des animatrices, il est ouvert à tous les enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle. Il fonctionne tous les matins de 7h00 à 8h30 et tous les soirs de 16h45 à 18h45, du lundi au vendredi excepté le mercredi.



Tous les enfants sont accueillis dans le bâtiment qui se situe 6, rue de la mairie (dans le prolongement de la salle des Forges). Le matin, arrivée en échelonnée, jeux de société, coloriages, livres... Le soir, des activités au choix peuvent être proposées en salle ou à l'extérieur : fabrication de petits bricolages, une activité calme pour se détendre ou une activité plus sportive pour se défouler selon les envies et les besoins de chaque enfant.

Son projet pédagogique repose sur des objectifs : permettre à chaque enfant de s'épanouir et d'évoluer dans un environnement sécurisant, accompagner l'enfant vers son autonomie et dans « le vivre ensemble » tout en respectant son individualité et permettre à l'enfant de se détendre, prendre du temps pour soi et amener l'enfant à être acteur dans ses décisions et ses propositions.

Afin de pouvoir répondre au plus près des besoins des familles, l'association a choisi de rejoindre l'association Familles Rurales et le tarif horaire s'appliquera à partir de septembre 2019 en fonction du quotient familial (voir page 26).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la directrice, Nathalie MEUNIER.
Mail : grainedemalice85@gmail.com



UN « RELOOKING » POUR L'ÉCOLE SAINT JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Pendant les vacances d'été, l'école Saint Joseph va connaître d'importants travaux de rénovation : réfection des toitures, rénovation et mise aux normes des salles de classe et du bâtiment administratif, construction de nouveaux sanitaires pour les maternelles.

Les 170 élèves et leurs familles pourront découvrir le relooking de leur école dès la porte ouverte du **jeudi 29 août**. La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre.

Le bâtiment de « la salle verte » va être entièrement rénové.



TRANSPORT SCOLAIRE

- Établissements primaires
- Collège Saint-Sauveur Rocheservière
- Collèges et lycées du secteur de Montaigu

Pensez déjà à la rentrée 2019-2020 !



Pour les primaires, collégiens et lycéens :

Le transport scolaire vers les **établissements scolaires primaires** du secteur (communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine) est organisé par l'AIFR dont le siège se situe à Rocheservière. Elle organise aussi le transport des **élèves du second degré** inscrits au Collège Saint-Sauveur de Rocheservière et dans les collèges et lycées du secteur de Montaigu. Toutes les infos pratiques sont disponibles sur : <https://www.famillesrurales.org/aifr/> rubrique Transport scolaire.

Du nouveau en 2019 :

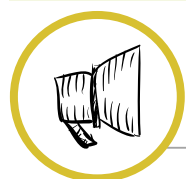
L'AIFR reste l'interlocuteur local des familles puisqu'elle organise pour la Région les circuits sur son territoire. En revanche, les INSCRIPTIONS et le paiement seront à effectuer **à partir du 13 mai** sur le nouveau site Internet de la Région des Pays de la Loire : www.aieop.paysdelaloire.fr.

ATTENTION aux délais d'inscription !

- Inscriptions en ligne : **à partir du 13 mai 2019** (à faire le plus tôt possible !)
 - Dernier délai d'inscription : **15 juillet 2019**. Pénalité de 20 € pour toute inscription après cette date.
- Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

AIFR - Service Transport scolaire : 02 51 31 15 75

Mail : aifr.transportscolaire@orange.fr - Site : <https://www.famillesrurales.org/aifr>



VIE ASSOCIATIVE



LES P'TITS POUCETS ROUL'

La halte-garderie itinérante « Les P'tits Poucets Rouls » est une structure petite enfance agréée par la PMI qui se déplace sur plusieurs communes. Nous vous proposons d'accueillir vos enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dans des lieux adaptés. Elle permet aux familles de pouvoir se dégager du temps pour une heure, une matinée ou encore une journée. Cela permet aux enfants de pouvoir se rencontrer, évoluer dans un espace qui leur est dédié, de faire leurs premières expériences de la collectivité, de se préparer à l'entrée à l'école, de découvrir de nouveaux jeux, nouvelles activités, nouveaux espaces ludiques... ce sont les premiers pas vers la socialisation.

Karen GUYON, Directrice/EJE, et Dorothée PEAUDEAU, CAP petite enfance/Assistante Educatrice vous accueillent dans les centres de loisirs et périscolaires :

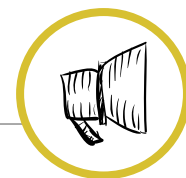
- le lundi semaine paire à Mormaison de 9h30 à 16h00,
- le lundi semaine impaire à Saint-Sulpice-le-Verdon de 9h30 à 16h00,
- le mardi à Saint-André-Treize-Voies de 9h30 à 16h00,
- le jeudi à L'Herbergement de 9h30 à 16h00,
- le vendredi à Rocheservière de 9h30 à 12h30.

Les P'tits Poucets Rouls' sont ouverts pendant les périodes scolaires et fermés pendant les vacances scolaires. Karen et Dorothée proposent un accompagnement individuel de l'enfant dans le respect de son rythme, de son autonomie, de ses découvertes et expériences. Elles mettent l'accent sur la motricité libre, le choix et l'intérêt de l'enfant, la sécurité affective... Et plein d'autres points qu'elles ne manqueront pas de partager et d'échanger avec vous !

Les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année. Un dossier sera alors à retirer à la halte-garderie. Le tarif est fixé en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec Karen GUYON au 06 78 06 67 46 ou par mail lesptitspoucetsroul@gmail.com

N'hésitez plus, venez nous rencontrer ! À bientôt.



FAMILLES RURALES MONTRÉVERD

Sur la commune nouvelle existaient jusqu'à maintenant 3 associations Familles Rurales, c'est à dire 1 par commune déléguée. Les bénévoles de ces 3 associations ont souhaité fusionner pour apporter un nouveau souffle à leurs sections. C'est donc avec joie que nous vous faisons part de la création de l'association FAMILLES RURALES MONTRÉVERD, qui se voit dotée d'une direction d'association !



Cette création d'un poste de direction à plein temps a pu voir le jour grâce à un partenariat entre Familles Rurales et la municipalité. Le nouveau conseil d'administration a élu Sandrine AUGEREAU en tant que présidente et pour le poste de direction, Pauline MOREAU a été recrutée.

L'association Familles Rurales MONTRÉVERD se compose des sections suivantes :

- **Gym adulte** - Saint-Sulpice-le-Verdon,
- **Loisirs créatifs** - Saint-Sulpice-le-Verdon,
- **Loisirs créatifs** - Saint-André-Treize-Voies,
- **Restaurant scolaire** - Saint-André-Treize-Voies,
- **Accueil périscolaire** - Saint-André-Treize-Voies,
- **Accueil périscolaire** - Mormaison,
- **Chorale** des 3 clochers,
- **Une section Accueil Jeunes** va bientôt voir le jour. Elle remplacera et réunira les 2 Foyers de Jeunes existants (à Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon) et l'Accueil

Jeunes de Saint-André-Treize-Voies. Cette réflexion est menée avec des parents référents et les élus de la commission Enfance/Jeunesse de Montréverd permettant de dégager deux structurations distinctes, deux modes de fonctionnement pour les familles utilisatrices du service ; ceci dans les mêmes locaux sur chaque commune déléguée.

- **Un Accueil Jeunes** pour les jeunes de 14-17 ans avec une présence en permanence de l'animateur jeunesse.
- **Un Foyer des jeunes** pour les jeunes nés à partir de 2004 avec une autonomie totale sans présence d'animateur ou adulte référent.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur nos actions et nos sections ultérieurement ! En attendant, si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Montréverd qui vous orientera vers Sandrine AUGEREAU.

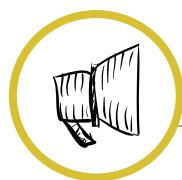
DE NOUVELLES FONCTIONS ET DU CHANGEMENT À MONTRÉVERD

La **Commission Enfance Jeunesse** remercie chaleureusement Pauline pour son investissement et son écoute auprès des jeunes Montréverdois et de leurs familles, comme des bénévoles et des élus. Profusion d'idées, projets dynamiques, animations variées... Pauline a contribué pendant ces sept années à faire vivre notre territoire !

Elle continuera d'ailleurs à le faire, puisqu'elle vient de prendre ses fonctions de Directrice au sein de la nouvelle association Familles Rurales Montréverd. Nous lui souhaitons bonne chance dans ce nouveau défi au service des Montréverdois.

Nous accueillons notre nouvelle animatrice au service de la Jeunesse, **Marthe VILLENEUVE**, qui remplace Pauline dans ses missions depuis le 5 juin.





ACTIVITÉS JEUNESSE : Le plein d'activités pour les + 11 ans !

Les séjours d'été 2019 :

L'AIFR propose des séjours aux jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans. Mer, montagne, chantier utile à la collectivité, sport, loisirs, jeux, vie de camp... il y en a pour tous les goûts ! Le tract des séjours 2019 vient de sortir. Il est disponible dans les communes et sur notre site Internet.

- du **8 au 12 juillet** : ESCAPADE NAUTIQUE à Noirmoutier (6^{ème} et 5^{ème}),
- du **12 au 26 juillet** : LE PUY DE DÔME (de la 5^{ème} à la 3^{ème}), organisé par l'asso FR de Venansault,
- du **14 au 21 juillet** : CHANTIER DE JEUNES à Rocheservière (de 15 ans révolus à 16 ans),
- du **22 au 26 juillet** : ENTRE DUNES, MER & RIVIÈRE, à Givrand-Saint-Gilles-Croix-de-Vie (6^{ème} et 5^{ème}),
- du **20 au 24 août** : ADRÉNALINE ET SENSATIONS FORTES à Moutiers-les-Mauxfaits (5^{ème} et 4^{ème}).



Les activités à la carte :

Comme à chaque période de vacances, l'AIFR organise également un programme d'activités pour les jeunes à partir du collège, avec transport assuré au départ de chaque commune. Chaque jour, une activité différente est proposée, culturelle, sportive, créative, sortie en soirée... L'AIFR essaie de toucher tous les jeunes, tous les âges et tous les goûts pour que chacun puisse y trouver un intérêt.

Les animateurs jeunesse du secteur, Marthe, Charlotte, Matthias et Michaël sont présents à tour de rôle pour encadrer les activités. Ils sont à l'origine du programme concocté plusieurs semaines à l'avance. Ils font parfois appel à des intervenants extérieurs qui apportent leurs connaissances, leur matériel et leur savoir-faire, un réel plus en terme de prestations.

Cet été sera donc rythmé par ces activités à la carte, à l'exception d'une pause de 15 jours en août. Programme disponible dans les communes et sur le site Internet de l'AIFR.



AIFR - Service Jeunesse - Tél. : **02 51 94 99 93** - 21 Rue du Pélu - 85620 ROCHESEVIERE

Mail : aifr.jeunesse@gmail.com / Site : <https://www.famillesrurales.org/aifr>

Inscrivez-vous sur le site Internet et recevez nos infos avant chaque période de vacances !

ADMR DE L'HERBERGEMENT



Notre association locale ADMR de l'HERBERGEMENT intervient sur les communes de l'Herbergement et Montréverd. Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Nos services sont éligibles à un crédit d'impôt de 50%.

Nos 14 salariés sont les piliers de notre association. Ils viennent en aide à 105 personnes. Grâce à notre réseau, ils peuvent bénéficier de formation (handicap, Alzheimer, petite enfance...) qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes 6 bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Cette année, nous avons d'ailleurs proposé un goûter animé lors de l'A.G., distribué des fleurs ou des chocolats à nos aînés lors de la Semaine Bleue.

Vous pouvez venir nous rencontrer ou nous contacter à : Association locale ADMR de l'Herbergement, Pépinière d'entreprise, 20 rue de la Vigne Rouge - 85260 L'HERBERGEMENT - Tél. : **02 51 42 44 61**

Permanence physique : le mardi matin de 9h00 à 12h30.

Mail : terresdemontaigu@admr85.org - Site : www.admr85.org - Facebook : ADMR Vendée Actualités

Secrétariat : « Comité de Secteur Terres de Montaigu - Rocheservière »

2, rue du vieux château - 85600 BOUFFÉRE

Permanence physique et téléphonique : du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30



FÊTE DE LA BOULOGNE - DIMANCHE 28 JUILLET 2019

OGEC de l'école Saint-Louis - Mormaison

Nous vous attendons nombreux **dimanche 28 juillet à partir de 15h30** au Puy Pelé pour cette nouvelle édition de la Fête de la Boulogne.

Après le défilé emmené par la fanfare « La Stéphanoise » venez encourager les enfants durant leurs Olympiades ! Vous pourrez ensuite vous divertir sur les différents stands de jeux, vous rafraîchir et vous restaurer.

Le dîner champêtre ouvrira ses portes vers 19h15 ; les tickets repas sont d'ores et déjà disponibles au prix de 11 € (13 € le jour de la fête) auprès des familles de l'école de Mormaison et au **06 51 84 81 83**. Le feu d'artifice clôturera cette belle journée d'été.

Comité des fêtes - Saint-Sulpice-le-Verdon

CONCOURS ARTISTES PEINTRES 2019

Dimanche 22 septembre - Sur le site du Logis de la Chabotterie. Inscription gratuite de 8h00 à 12h00 - Peinture sur le motif.

Lors de cette journée, 40 prix seront remis (toutes catégories confondues). Artistes professionnels, amateurs, enfants, associations, seront les bienvenus à cette 24^{ème} édition, avec de belles nouveautés cette année.

Nouveau jury : bienvenue à M. GIRAUD Jean-Pierre

Un mur d'expression, libre d'accès sera mis en place : à vos inspirations : tout art confondu... L'artiste NAART réalisera une prestation (peinture au goulot de bouteille). Son œuvre sera à gagner sous forme de tombola. La restauration sera assurée par la friagerie de Saint-Fulgent.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site internet : comité des fêtes de Saint-Sulpice-le-Verdon. Cet événement est organisé par le comité des fêtes et la mairie déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, ainsi que le Logis de la Chabotterie.



MARCHÉ DE L'AVENT DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Sur le parking principal, face à la mairie de Saint-Sulpice-le-Verdon (en cas de mauvais temps - Salle Concorde).

Dès 8h00, remise des viennoiseries précommandées, et à partir de 9h00, ouverture du marché des artisans, producteurs et créateurs.

Nombreuses animations gratuites pour les enfants tout au long de la journée, présence du Père-Noël, spectacle de magie, maquillage, musiques de Noël, animations diverses. Cette journée a pour but de rassembler les familles autour d'un moment convivial. Bar et restauration sur place



Pour plus de renseignements et/ou si vous souhaitez un emplacement :

Tél. : **06 79 88 97 36**

ou mail : **comite.sslv@gmail.com**.

Comité des Fêtes de Saint-Sulpice-le-Verdon
85260 MONTRÉVERD



FÊTE DES BATTAGES ET DES VIEUX MÉTIERS

Saint-André-Treize-Voies

Chers habitants de Montréverd, notre commune perpétue chaque année une fête créée par nos aînés en 1973. Venez découvrir les gestes d'antan qui animaient chaque année nos campagnes aux moments des moissons.

Au-delà d'une fête tournée sur les battages à l'ancienne, c'est un grand moment qui mobilise plus de 300 bénévoles, toutes générations confondues et qui permet de réunir familles et amis pour un moment convivial.

Nous vous convions à découvrir ou redécouvrir cette fête pour notre 47^{ème} édition, le **dimanche 4 août**.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- 10h30 : messe des moissons,
- 12h30 : repas champêtre,
- 14h00 : défilé des moissonneurs et batteurs, avec matériels anciens.
- Toute l'après-midi : moisson à l'ancienne, démonstration de vieux métiers et multiples animations.
- À partir de 19h00 : dîner champêtre et groupe folklorique.
- 22h30 : Feu d'artifice

ENTRÉE GRATUITE - Site internet : <https://fetedesbattages.com>

Permanences retrait des costumes : À tous les bénévoles de la Fête des Battages : les permanences pour emprunter les costumes auront lieu cette année au restaurant scolaire de Saint-André-Treize-Voies. Ces dernières se tiendront les :

- **vendredi 2 août de 17h30 à 20h00,**
- **samedi 3 août de 10h00 à 12h30.**

Pour les costumes n'ayant pas été restitués l'année dernière, nous vous remercions de nous les retourner lors de ces permanences afin d'avoir assez de vêtements à disposition pour les bénévoles.

THÉÂTRE À SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Le **comité des fêtes de Saint-André-Treize-Voies** organise deux soirées théâtre le **vendredi 8 et le samedi 9 novembre** à la salle des fêtes de Saint-André-Treize-Voies. La compagnie « Les Singes d'une Nuit d'été » de Boufféré y jouera la comédie « **FLEXIBLE HOP HOP** » d'Emmanuel DARLEY.

Tarif unique de 7 €. Renseignements sur : comitedesfetes.satv@gmail.com.

CONCOURS DE PÉTANQUE AMATEURS EN DOUBLETTE

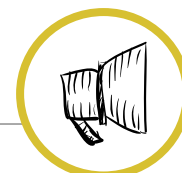
Le **samedi 31 août** à La Coulée Verte à partir de 13h00. Venez jouer en famille. 6 € par équipe. Inscription sur : comitedesfetes.satv@gmail.com



Rejoignez-nous, devenez bénévole !

Le **comité des fêtes de Saint-André-Treize-Voies** recherche une personne qui souhaiterait intégrer l'équipe Matériel déjà composée de deux personnes. Cette activité consiste à organiser l'envoi et la réception du matériel du comité le vendredi soir et le lundi soir. Si tu es jeune retraité ou non, que tu es bricoleur et que tu apprécies l'esprit associatif, nous serons ravis de t'accueillir.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le comité au **06 45 27 96 78** ou bien vous rapprocher d'une personne du comité.



SMASH BASKET VENDÉE SUD LOIRE

La NF3 s'offre les Play-Off !



SPORTING
★ MORMANSON
★ SAINT ANDRÉ TRIZE VOIES
★ SAINT SULPICE LE VERDON
★ HERBERGEMENT



Avec 15 victoires et 7 défaites, l'équipe NF3 termine 2^{ème} de sa poule et participe aux Play-off pour l'accession en NF2. Tout au long de la saison, les filles nous ont offert de beaux matchs et de belles victoires devant un public toujours nombreux. Plusieurs fidèles supporters les ont accompagnées régulièrement à l'extérieur pour les encourager et ils n'oublieront pas cette magnifique victoire à Bouaye, victoire qui relançait l'équipe dans la course aux Play-off.

Cette seconde place est le résultat du travail fourni tout au long de la saison avec leur entraîneur/coach Lydie BERNARD, la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe y a également contribué.

Parmi les 15 filles qui ont participé aux matchs, 9 ont été formées au club. Si le recours à des joueuses extérieures est indispensable à ce niveau, le club tient à garder une majorité de joueuses locales. Ceci est possible grâce aux entraîneurs diplômés qui accueillent et encadrent nos jeunes.

Au moment où est rédigé cet article, les Play-off ne sont pas commencés, mais quoi qu'il arrive, cette 5^{ème} saison en National 3 restera dans les annales du club.

En ce qui concerne nos autres équipes seniors, les RF2 et DF2 se maintiennent et terminent dans la 1^{ère} partie du classement. Pour leur 1^{ère} saison en Pré régional, les seniors garçons se sont battus pour le maintien.

Nos équipes jeunes ont fait une bonne saison, en particulier les U18F1, les U15F1 et U13F1 qui évoluaient au niveau Élite, plus haut niveau du département.

Basket Santé :

Le Basket Santé a fait son entrée au SMASH en septembre dernier. Cette activité a pour but de maintenir et/ou améliorer les capacités physiques, mentales et sociales de ses pratiquants. 22 licenciées se retrouvent les mardis et jeudis matins selon leur niveau et leur disponibilité, encadrées par Jeanne RICHARD, éducatrice sportive.

Après quelques mois de pratique, voici le témoignage de participantes :

« Nous recherchions un sport doux à notre portée, car nous n'avons jamais fait de sport, et de préférence en journée. À 67 et 63 ans, nous ne sommes pas spécialement sportives et avec quelques problèmes de santé, nous nous sommes inscrites aux séances afin d'être motivées par l'effet de groupe, pratiquer du sport, nous rendre compte de nos possibilités. Nous travaillons à notre rythme sur la souplesse, l'équilibre, la mémoire et l'endurance. Depuis que nous avons commencé, nous nous sentons mieux, connaissons nos limites et essayons de les améliorer. De plus, nous partageons de bons moments ensemble. »

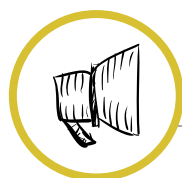


Le basket santé, c'est : de la détente, du bien-être, de la convivialité et du partage.

Quelques informations pour la saison prochaine :

- Les enfants (garçons et filles) sont acceptés dès l'âge de 6 ans (nés en 2013).
- Deux entraînements hebdomadaires sont proposés à toutes les équipes.
- Retrouvez toutes les infos, les activités du club et les résultats sportifs de la saison écoulée sur le site internet : www.smashbasket.fr
- Potée Sportive : samedi 16 novembre / Noël du SMASH : samedi 21 décembre.

• Contact : contact@smashbasket.fr / 06 78 27 11 82



USSAM MONTRÉVERD

Saison 2019-2020



Nouvelle identité pour le club de Montréverd avec l'évolution du logo et prochainement le début des travaux du **PÔLE FOOTBALL** au stade de la commune déléguée de Mormaison. En effet, le futur complexe sera équipé d'un terrain synthétique et d'un terrain en herbe, ce qui permettra à tous les licenciés de pratiquer le football par toutes les conditions climatiques.

L'USSAM en quelques chiffres :

- 250 licenciés,
- 120 jeunes à l'école de football (U6 aux U13),
- 30 joueurs en groupement jeunes (U14 aux U18) avec l'Herbergement,
- 20 éducateurs diplômés pour encadrer toutes nos équipes,
- 3 éducatrices diplômées pour développer le football féminin,
- 3 arbitres,
- 3 équipes séniors + 1 équipe loisir.



Sans oublier tous les bénévoles et partenaires qui font vivre le club et qui contribuent au fort développement et à la réussite de cette association, un grand merci à tous. Toutes les informations dont vous avez besoin sont sur **notre site internet** : <https://ussam.jimdo.com>.



Agenda

- Permanences pour retour des licences le **29 juin** à Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon, de 10h30 à 12h00, et le **13 juillet** à Saint-André-Treize-Voies de 10h30 à 12h00.
- **Portes ouvertes** le **7 septembre** à Saint-André-Treize-Voies, de 10h45 à 12h00, pour les enfants nés en 2011, 2012, 2013 et 2014.
- **Potée sportive** organisée avec le SMASH Basket le **16 novembre** à Mormaison.
- **Concours de belote** le **28 décembre** à partir de 13h30 à la salle Concorde de Saint-Sulpice-le-Verdon.



Vous souhaitez découvrir le football ou vous investir dans un club convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

COURS D'AÉROGYM ADULTES

Cours reprenant différentes disciplines : Zumba gym, Piloxing, Stretching, Pilates, Nouveau - Hiits -.

Reprise des cours saison 2019/2020 :

Le **mercredi 11 septembre** à 20h10 - Salle polyvalente à Mormaison.

Tous les adultes intéressés sont invités à 1 ou 2 cours d'essai GRATUIT.

Inscriptions et renseignements sur place.

• Tél. : 02 51 43 91 64 ou 02 51 43 90 19.

Des **cours de sophrologie** seront proposés en septembre le mercredi à 21h00 à la Salle Polyvalente à Mormaison.

GYM D'ÉVEIL pour les enfants de 3 à 5 ans. Reprise des cours le mercredi 11 septembre à 10h30 (même salle).

GYM AU SOL pour les enfants de 6 à 11 ans. Reprise des cours le mercredi 11 septembre de 11h15 à 12h15 (même salle).

Les personnes intéressées peuvent se renseigner au **06 69 91 85 85** ou à l'adresse mail : francinenoulet@yahoo.fr.

• **PORTES OUVERTES**
LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE





L'OUTIL EN MAIN

Quand les gens de métiers manuels transmettent leur savoir-faire aux enfants...

L'association l'Outil en Main fonctionne et accueille dans ses ateliers des garçons et des filles de 9 à 14 ans des communes de l'ancien Canton de Rocheservière. Les principes : de vrais outils, de vrais ateliers, de vrais professionnels souvent retraités qui font découvrir aux enfants les métiers manuels et du patrimoine.

En 2019-2020, les ateliers auront lieu le **mercredi après-midi** de 14h30 à 16h45, rue du Grand Moulin, à Rocheservière. Les ateliers prévus sont : **carrelage, couture, cuisine, ébénisterie, jardinage, mécanique-métallerie, menuiserie, plomberie**. Chaque jeune découvre tous les ateliers au cours de l'année. Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires.



Si votre enfant est intéressé, vous pouvez prendre rendez-vous et visiter les ateliers en fonctionnement un mercredi en fin d'après-midi.

Si vous êtes professionnel et disponible, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. C'est une expérience passionnante !

Pour d'autres informations :

Serge PINSON : 06 63 80 57 56 - serge.pinson85@orange.fr

Marie-Hélène FAVREAU : 06 42 79 61 90 - m-h.favreau@wanadoo.fr

Albert POUPET : 06 51 98 08 73 - albert.poupet@free.fr

DÉTENTE TRÉVOISE



Avec près de 80 adhérents, le club Détente Trévoise affiche un bel effectif et un beau dynamisme. Aux jeux de cartes, de scrabble à la salle des

Forges et de boules près de la salle de sports le mercredi après-midi, s'ajoutent d'autres activités : peinture, calligraphie, marche, ciné senior, art floral, scrapbooking et voyages à la journée ou sur plusieurs jours, mini-concours belote et scrabble en interne, concours de belote ouvert à tous.

Les 3 clubs de Montréverd organisent ensemble la dictée, un mini-concours, une rencontre conviviale au mois de juin et des sorties communes telles que l'île d'Yeu le **mardi 17 septembre**.



Après la pause estivale, la **réouverture du club** se fera le **mercredi 4 septembre**.

Nous serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de passer des moments de détente agréables.



La Présidente, Noëlle GRASSET,
Tél. : 02 51 42 86 60

AREXCPO en Vendée
Présente dans le cadre du Centenaire 14-18

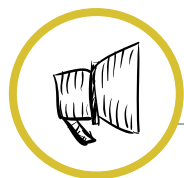
Des maux de guerre, des mots d'amour
« ... Pour le métier de militaire tout va bien dans le moment, pour des nouvelles, la guerre c'est un peu terrible... »

Un poilu maraîchin au front
dimanche 17 novembre
entrée 12€ - 15h
Saint-André-Treize-Voies
Au Théâtre

Echardour Henri, Matricule 164

Spectacle autour d'Hervé Contin, Christine Contin, Elise Contin, Maurice Artus, Alain Jouanneau, Louis-Marie Noreau...

Réservations auprès de Patrick Bossis : 06 37 50 38 63
Mail : patrick.bossis@wanadoo.fr



VIE ASSOCIATIVE

UN RÊVE INDIEN

Un Rêve Indien est une association humanitaire qui a ouvert un dispensaire dans la ville de **Bénarès** (Varanasi) en **Inde** en septembre 2012. Le dispensaire est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 13h00. Il est géré par **Céline HÉGRON** (infirmière et originaire de Saint-André-Treize-Voies). Elle est aidée par **Soni** et **Nitin**, indiens qu'elle a formé aux soins infirmiers. Un **médecin indien** intervient les mardis et vendredis pour les **consultations médicales** (0,30 € comprenant 3 à 4 jours de médicaments gratuits).



Les soins sont **gratuits** (brûlures, morsures, plaies infectées, ulcères,...). Nous réalisons parfois et au cas par cas, des **prises en charges hospitalières** pour des **pathologies très lourdes**. Nous **finançons également des études** grâce

à des parrainages. L'association, c'est 3 424 consultations et 7 650 pansements par an.

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE NORD-VENDEE

Un début d'année réjouissant pour l'École de Musique qui enchaîne les événements depuis le mois de janvier.



Qui dit janvier dit **galette des rois** et nous avons fêté les rois dignement aux Lucs-sur-Boulogne le 26 janvier dernier. Ce fut l'occasion pour nos plus jeunes artistes de se produire sur une scène devant un public.

Nous avons eu l'occasion d'entendre une partie du répertoire des 3 ensembles de l'École : la P'tite Chorale, l'Orchestre en Herbe et le Grand Orchestre.

Les **16 et 17 mars** dernier la Zicomotiv' a fait deux Concerts Escale à **Rocheservière** à la salle du Bouton d'Art et à **Belleville-sur-Vie**. Ce fut l'occasion pour tous les ensembles de l'École de se produire 2 fois de suite devant des publics différents et d'accueillir les enfants de l'École de Belleville avec la P'tite Chorale pour quelques chants communs. Un beau moment de partage !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre site internet : <https://www.ecoledemusique-nordvendee.fr>



Isabelle est toujours présente pour vous accueillir aux heures d'ouverture du secrétariat :

Les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison !

SOIRÉES INDIENNES

Cette année, nous organisons nos 2 soirées indiennes le **vendredi 22 et samedi 23 novembre**, à partir de 18h30, salle des fêtes de Saint-André-Treize-Voies.

Au programme : repas indien, musiques et danses indiennes (bollywood), rencontre avec Céline...

Accueil chaleureux dans une ambiance colorée, parfumées de senteurs d'épices et d'encens.

Informations :

contact@un-reve-indien.com ou au **06 22 34 07 14** (Valérie BOSSIS)

Les réservations seront ouvertes en octobre.

DANSE COUNTRY AVEC WESTERN RÉCRÉ

Saison 2019-2020

Portes ouvertes

Après encore une très belle saison de danses, nous faisons la pause estivale. Les cours reprennent le **jeudi 12 septembre** :

- 18h40 pour un cours loisirs
- 20h20 pour un cours intermédiaire



À cette occasion, nous organisons des **Portes Ouvertes** les **jeudis 12 et 19 septembre**. Salle polyvalente de Mormaison

N'hésitez pas à venir nombreux pour découvrir la danse Country et Line (Sans engagement).

Plus d'informations : **06 84 78 57 87** ou **western.recre85@orange.fr**



DESTINATION EMPLOI : OBJECTIF ATTEINT !

La première édition de Destination emploi a attiré plus de 2 200 visiteurs venus rencontrer les 70 entreprises présentes.

Un franc succès pour ce salon de l'emploi organisé par Terres de Montaigu en partenariat avec Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi et la MDEDE et avec le soutien de la Région Pays de la Loire.

En proposant cette journée entière de recrutement, Terres de Montaigu répondait aux problématiques rencontrées sur le territoire. Au total, se sont plus de 70 entreprises qui étaient présentes avec 500 postes à pourvoir dans des secteurs et des postes variés.

Demandeurs d'emploi, étudiants, salariés en reconversion, tous ont pu profiter d'échanges directs avec les recruteurs et découvrir les métiers en demande. Ce fût aussi une journée propice aux échanges entre entreprises, renforçant ainsi le tissu économique local.

Les premiers retours d'entreprises confirment que des recrutements sont enclenchés. La deuxième édition de Destination Emploi aura lieu en 2021.

SÉNIORS AGENDA SUR TERRES DE MONTAIGU

Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, lance la première édition du Séniors Agenda.

À l'intérieur de ce feuillet, les initiatives répertoriées sont nombreuses. En effet, ce support rassemble : les moments pour s'informer sur sa santé avec des conférences, des groupes de paroles, etc. mais aussi des activités pour « garder la forme » : la Brain Gym, les randonnées etc. ou encore les événements pour faire des rencontres et se divertir : concours de belote, les séances de cinéma etc.

Ce guide pratique et complet vous renseignera sur les horaires, les lieux mais aussi sur les modalités d'inscription, d'accès... et ne manquera pas de remplir vos agendas.

Cet agenda est disponible dans toutes les mairies et les cabinets médicaux du territoire et également auprès des clubs des aînés. L'agenda sera consultable sur le site internet de la mairie de Montréverd.

Une prochaine édition de Séniors Agenda est prévue au mois de Septembre 2019. Il est envisagé 3 parutions dans l'année : Septembre – Janvier et Avril.

Bonne lecture !





PLAN JEUNESSE ET FAMILLES

Le 30 janvier dernier, Terres de Montaigu et la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée ont signé le Plan Jeunesse et Familles 2019-2022.

Cette contractualisation avec la CAF vise à identifier les enjeux et les priorités à mener concernant les services aux familles : modes de garde, loisirs, parentalité, vie sociale et accès aux droits. Ces actions seront mises en œuvre par la Communauté de communes, les communes et les services concernés.

Une première phase de diagnostic

Dans un premier temps, un travail de collecte et de croisement de données a été mené sur le territoire. Il a permis d'identifier le profil socio-démographique et économique de la population et d'affiner la connaissance des besoins et attentes des acteurs et des habitants du territoire. Des groupes de travail ont ensuite été constitués, réunissant près de 200 participants : élus, habitants, professionnels (modes de garde, loisirs, éducation, institution...) ...

La définition Plan Jeunesse et Familles

Le Plan Jeunesse et Familles 2019-2022 est donc le fruit de ce travail de concertation et s'articule autour de 7 axes :

- Appréhender globalement l'enfant, le jeune et sa famille
- S'éveiller
- Grandir
- Devenir adulte
- Être parents
- Accéder à l'information et aux services
- Participer à la vie locale

Parmi les 38 actions définies, deux projets majeurs ont émergé : la création d'un Relais Assistants Maternels et d'un service de prévention jeunesse.

TARIFS PÉRISCOLAIRES

À compter de la rentrée scolaire 2019-2020, les tarifs des périscolaires de Montréverd évoluent.

La CAF exige qu'à compter du 1^{er} septembre 2019, les accueils périscolaires mettent en place une tarification en fonction du quotient familial.

Cette nouvelle tarification a pour but de favoriser l'accès à ce service de proximité aux familles Montréverdoises.

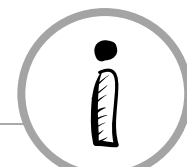
La mise en place de « tranches » est l'occasion d'harmoniser les tarifs sur les 3 structures de Montréverd.

Tarification en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2019 :

Quotients familiaux	0-500	501-700	701-900	901-1200	Plus de 1201
Tarifs / heure	1,92 €	1,96 €	2,00 €	2,04 €	2,08 €

Les accueils périscolaires de Saint-André-Treize-Voies et Mormaison, qui dépendent de l'association Familles Rurales Montréverd, proposeront une tarification préférentielle pour les familles adhérentes au service

Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée 2019/2020 seront à retirer à partir du mois de juin.



RECENSEMENT CITOYEN

La Commune de MONTRÉVERD vous informe que **du 16 janvier 2020 au 15 février 2020 se tiendra la campagne de recensement des habitants de MONTRÉVERD**. Dans ce cadre, des agents recenseurs, accrédités par la commune et munis d'une carte permettant de les identifier, viendront à votre rencontre, pour vous expliquer comment répondre au questionnaire de recensement,

- Soit en utilisant le site internet qui sera ouvert à cet effet ;
- Soit en complétant le formulaire papier ;

Vous remerciant par avance de leur réserver un bon accueil.



Si vous souhaitez devenir agent recenseur, vous pouvez vous faire connaître auprès des accueils des différentes Mairies déléguées, en laissant vos coordonnées auprès de nos agents.



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen obligatoire !

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Il faut se présenter en mairie, avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille à jour.

Cette démarche est nécessaire pour :

- Le passage du permis de conduire,
- L'inscription sur les listes électorales,
- L'inscription à certains examens.

PERMANENCES SACS JAUNES

- **Samedi 20 juillet 2019** de 10h00 à 12h00
MORMAISON - pièce attenante à l'atelier communal (rue de l'Oasis)
- **Vendredi 20 septembre 2019** de 16h30 à 18h30
SAINT-SULPICE-LE-VERDON - Salle communale (3 rue de la Colonne)
- **Samedi 23 novembre 2019** de 10h00 à 12h00
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES - Atelier communal (1 La Grande Roche)

Vous pouvez retirer les sacs jaunes dans la commune déléguée de votre choix. Pensez à anticiper ! (ou demandez à un proche/un voisin de venir les retirer pour vous).



RAPPEL : Les sacs jaunes sont destinés uniquement au tri sélectif. Ils ne doivent pas être utilisés pour les ordures ménagères ou les déchets verts. En cas de non-respect, les sacs ne sont pas ramassés et les contrevenants pourront être verbalisés. Pour éviter le gaspillage, il est conseillé de mettre le sac à la collecte, uniquement s'il est plein.

STOP AUX INCIVILITÉS

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et de déchets verts se multiplient malheureusement sur la commune, au détriment de tous.

Nous rappelons que les contrevenants se verront facturer 50 € au titre de la participation pour l'élimination des déchets (délibération 27 octobre 2016).

En cas de récidive, une plainte sera déposée en gendarmerie.





JARDINAGE ET BRICOLAGE

Quelques règles du bien vivre en bon voisinage : bien respecter les heures d'utilisation des appareils pouvant causer une gêne sonore (tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses...) et respecter l'interdiction totale de brûler ses déchets verts.

Les nuisances sonores

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage, l'utilisation des tondeuses à gazon et autres matériels bruyants ne peut se faire que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une contravention.



Peut-on librement allumer un feu de jardin ?

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2012, réglementant l'usage du feu en Vendée, le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et assimilés, dont les déchets végétaux des parcs et jardins, les déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales, est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune (sous peine de contravention).

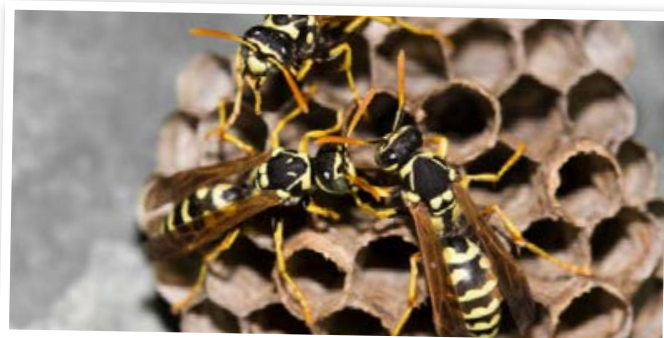
Brûler vos déchets vous expose à une contravention de 450 €.

Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

PROCÉDURE DE DESTRUCTION DE NIDS FRELONS ASIATIQUES ;

désinsectisation et dératisation

Avec les beaux jours, le frelon asiatique revient. Polleniz, l'organisme de lutte contre les nuisibles, appelle à la vigilance. « Afin de limiter la prolifération du prédateur, les habitants qui repéreraient un nid dans leur jardin (arbres, cabanons, haies...) doivent prévenir immédiatement le FDGDON. Les nids repérables actuellement sont de la taille d'une balle de ping-pong. S'ils ne sont pas détruits à temps, ils peuvent atteindre 80 cm de diamètre et abriter plus de 10 000 frelons.



La procédure à suivre :

1- Demande obligatoire d'expertise auprès du FDGDON 85 (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles) :

Vous devez prendre des photos du/des nid(s) et les envoyer par mail au FDGDON 85 : frelonasiatique85@orange.fr. Dans le mail, vous devez préciser :

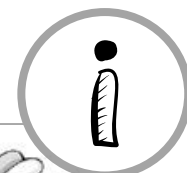
- Votre adresse et numéro de téléphone,
- Le lieu exact du nid (toiture, arbre, haies, etc.), sa hauteur et son diamètre approximatif.

Si vous ne pouvez pas envoyer de photos par mail, vous pouvez directement contacter le FDGDON au **02 51 47 70 64**. Le FDGDON vous enverra ensuite un bon d'expertise si le nid observé est réellement un nid de frelons asiatiques.

Chaque **signalement** de frelons asiatiques ou de nids sera **vérifié** et **authentifié gratuitement**. Des **conseils** sur les **procédures** et **moyens de destruction** seront systématiquement fournis.

2- Destruction du nid

Vous devez ensuite faire appel à une société privée pour la destruction du nid. Vous pouvez trouver aux accueils des mairies déléguées une liste (non exhaustive) d'entreprises luttant contre les **rongeurs, insectes ou nids d'insectes ET/OU spécialisées** dans la **destruction des nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques**.



CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

La campagne de lutte 2019

Cette année encore, le FDGDON 85 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

« À partir du mois de septembre, et jusqu'en décembre, nous interviendrons chez les particuliers, préalablement inscrits auprès de leur mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles. Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. »

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de leur mairie. Un bulletin d'inscription leur précisant le coût du traitement ainsi qu'une fiche d'information leur sera remise lors de l'inscription.



Les dates limites d'inscriptions sont communiquées sur le site internet de la mairie www.montreverd.fr et affichées en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le FDGDON 85 au 02 51 47 70 61.

ÉTAT-CIVIL

du 01/12/2018 au 31/05/2019



NAISSANCES / Félicitations aux parents de,

1^{er} décembre GALIPAUD Lucas - SATV
 4 décembre GALLOT Gabin - Mormaison
 4 décembre POUPET Méлина - Mormaison
 8 janvier FRUH Mahé - SATV
 8 janvier FRUH Thalia - SATV
 13 janvier BOISSEAU Inès - SSLV
 22 janvier AMIAUD Mathis - SATV
 22 janvier AMIAUD Raphaël - SATV
 3 février DUGAST Manon - SATV
 11 février GALICHET Nathan - SATV
 28 février LOIRAT Charlotte - SATV
 14 mars LIAGRE Maxence - Mormaison
 16 avril LAROCHE Bertille - SATV
 17 avril JOSSE Mathéo - SSLV
 31 mai GALLOT Emy - Mormaison
 31 mai TESSIER Julie - SATV

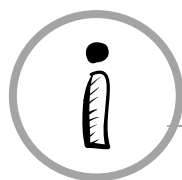
MARIAGES / Tous nos vœux de bonheur à,

15 décembre POUPELIN Vivien
 et BONIFAIT Peggy - Mormaison
 27 avril CHARRIER Anthony
 et JACQUES Justine - SATV
 4 mai MANDIN Mickaël
 et GRENDI Jamila - SATV
 18 mai FLAUSS Michel
 et DECATOIRE Merryl - SSLV

DÉCÈS / Toute notre sympathie aux proches de,

5 décembre PHELIPPEAU Georgette - Mormaison
 20 décembre GIGAN Marie - SATV
 31 décembre FERRÉ Marcelle - Mormaison
 15 janvier Sœur PAILLOU Renée - Mormaison
 10 février VRIGNAUD Jean-Daniel - SATV
 18 février CAILLAUD Marie - Mormaison
 21 février CORDONNIER André - Mormaison
 23 février Sœur HERMOUET Fernande - Mormaison
 28 février Sœur ARNAUD Agnès - Mormaison
 11 mars SCHAAL René - SATV
 12 mars BARRÉ Marthe - Mormaison
 18 mars LOTODÉ Guy - Mormaison
 20 avril RITRY Patrice - Mormaison
 30 avril BUET Jean - Mormaison

(Lexique : SATV = Saint-André-Treize-Voies / SSLV = Saint-Sulpice-le-Verdon).



INFOS DIVERSES

DON DU SANG



Prochaine date de collecte de don du sang
(sans rendez-vous)

Vendredi 27 septembre 2019

De 15h30 à 19h30

À la salle des fêtes de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

LE BON RÉFLEXE DE L'ÉTÉ : L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour partir en vacances plus sereinement, pensez à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie, et nouvellement sur le territoire de Terres de Montaigu, la **police municipale intercommunale**, peuvent surveiller votre domicile à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Vous serez alors assurés d'être prévenus en cas d'anomalies : tentatives d'effractions, effractions ou autres... Plus largement, ce dispositif, possible dès 3 jours d'absence, découragera des personnes malveillantes de s'aventurer dans une maison lorsque le quartier est régulièrement surveillé.

Comment bénéficier de l'Opération Tranquillité vacances ?

Votre gendarmerie peut vous recevoir pour cela. Plus près de chez vous, l'accueil de la mairie tient à la disposition des habitants un formulaire d'inscription et est disponible pour tout renseignements.



Bourse « Jeunes bénévoles vendéens »

La bourse « Jeunes bénévoles vendéens » est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans investis bénévolement dans une association vendéenne pour les aider à financer leur permis de conduire ou leurs études.

Dossier de candidature à remettre avant le 2 septembre 2019

Dispositif d'aide proposé et financé par le Conseil départemental de la Vendée dans le cadre du plan de soutien au bénévolat « Vendée Double Cœur ».

Encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent bénévolement au service des autres, tel est l'objectif de la bourse « Jeunes bénévoles vendéens » proposée par le Département de la Vendée dans le cadre de son Plan « Vendée Double Cœur ».

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette aide ?

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée,
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :
 - Si le candidat a moins de 18 ans, il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an¹ dans les projets ou le fonctionnement d'une association,
 - Si le candidat a plus de 18 ans, il doit faire la preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an² ou démontrer son implication concrète, régulière et personnelle depuis au moins deux ans² dans un ou plusieurs projets associatifs.
- suivre des études supérieures ou participer à une formation au permis de conduire (B).

1 Soit depuis septembre de l'année 2018
2 Soit depuis septembre de l'année 2017

Comment déposer son dossier ?

Chaque jeune intéressé par le dispositif peut consulter le règlement et retirer le dossier de candidature en téléchargement sur www.benevolat.vendee.fr - Rubrique Le Plan Vendée Double Cœur.

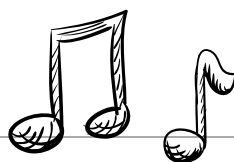
Le dossier est à transmettre au Conseil départemental de la Vendée avant le **2 septembre 2019** aux coordonnées suivantes :

Conseil départemental de la Vendée
Service Culture Jeunesse
40 rue du Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Ou en version numérisée par courriel à l'adresse suivante : vendeedoublecoeur@vendee.fr

Renseignements : vendeedoublecoeur@vendee.fr - 02 28 85 81 44





JUILLET

Jeudi 18 juillet

Balade de l'été

À partir de 19h00

Départ du terrain de foot

à Saint-Sulpice-le-Verdon



Samedi 20 juillet

Permanence de distribution de sacs jaunes.

De 10h00 à 12h00

Mormaison - Pièce attenante

à l'atelier communal (rue de l'Oasis).

Dimanche 28 juillet

71^{ème} édition de la Fête de la Boulogne OGECE de l'école Saint Louis.

À partir de 15h30

À la prairie du Puy Pelé - Mormaison.

Au programme : défilé des enfants,

olympiades des enfants, divers stands

(animations, restauration...). Le dîner

champêtre ouvrira ses portes vers 19h15.

AOÛT

Dimanche 4 août

47^{ème} édition de la Fête des Battages et des Vieux Métiers – Comité Fête des Battages (OGECE de l'école St Joseph).

Les festivités débuteront à 10h30

avec la messe des moissons.

12h30 : Repas champêtre.

Rendez-vous à SATV.

Samedi 31 août

Concours de pétanque - Comité des Fêtes SATV - À partir de 13h00.

Sur le site de La Coulée Verte

(plan d'eau derrière la mairie).

SEPTEMBRE

Mercredi 4 septembre

Réouverture du club de la Détente Trévoise (club des aînés).

Samedi 7 septembre

Portes ouvertes – USSAM

Montréverd (football) - De 10h45 à 12h00

pour les enfants nés entre 2011, 2012, 2013 et 2014 à SATV.

Mercredi 11 septembre

Portes ouvertes et reprise des cours d'aérogym adultes (à partir de 20h10),

de gym éveil (à partir de 10h30)

et de gym au sol (de 11h15 à 12h15)

Salle polyvalente - Mormaison.

Jeudi 12 septembre

Portes ouvertes saison 2019/2020 Western récré et reprise des cours de danse country

18h40 pour un cours loisirs

20h20 pour un cours intermédiaire

Salle polyvalente - Mormaison.

Samedi 14 septembre

Bistrot éphémère

Comité des Fêtes de Mormaison

Mardi 17 septembre

Sortie à l'Île d'Yeu

La Détente Trévoise

Jeudi 19 septembre

Portes ouvertes saison 2019/2020 Western récré

Salle polyvalente - Mormaison



Samedi 20 septembre

Permanence de distribution de sacs jaunes.

De 16h30 à 18h30

SSLV - Salle communale (3, rue de la Colonne).

Dimanche 22 septembre

Concours artistes peintres 2019

Comité des fêtes de SSLV.

Inscription gratuite de 8h00 à 12h00

(peinture sur le motif)

sur le site du Logis de la Chabotterie

Vendredi 27 septembre

Collecte de don du sang

De 15h30 à 19h30 - Salle des fêtes - SATV

Samedi 28 septembre

Inauguration de La Place de la Trêve (SATV) - À partir de 10h00.

NOVEMBRE

Vendredi 8 et samedi 9 novembre

Soirées théâtre

« FLEXIBLE HOP HOP »

Comité des fêtes de SATV.

À partir de 20h30

Salle des fêtes de SATV.

Samedi 16 novembre

Potée Sportive

SMASH Basket et USSAM Montréverd

Dimanche 17 novembre

Spectacle

"Un poilu maraîchin au front"

À partir de 15h00

Salle des fêtes de SATV.



Vendredi 22 novembre

Inauguration de l'espace intergénérationnel « Le 3 lieu » à Mormaison. À partir de 18h00.

Vendredi 22

et samedi 23 novembre

Soirées indiennes « Un Rêve Indien ».

À partir de 18h30

Salle des fêtes de SATV.

Au programme : repas indien, musiques et danses indiennes (bollywood).



Samedi 23 novembre

Permanence de distribution de sacs jaunes.

De 10h00 à 12h00

SATV - Atelier communal

(1, La Grande Roche).

Samedi 30 novembre

Tournoi Fifa

Comité des Fêtes de Mormaison.

Sur inscription.

DÉCEMBRE

Dimanche 8 décembre

3^{ème} édition du Marché de l'Avent Comité des Fêtes de SSLV.

Dès 8h00, remise des viennoiseries précommandées, et à partir de 9h00, ouverture du marché des artisans, producteurs et créateurs.

Sur le parking principal, face à la mairie de Saint-Sulpice-le-Verdon (en cas de mauvais temps à la salle Concorde).

Dimanche 8 décembre

Arbre de Noël

Comité des Fêtes de Mormaison

Vendredi 20 décembre

Marché de Noël

APEL de l'école Saint Joseph

à l'école Saint Joseph - SATV

Samedi 21 décembre

Noël du SMASH Basket

Salle de sports de SATV.

Ateliers, jeux, matchs parents-enfants et goûter de Noël.

Dimanche 22 décembre

Portes ouvertes du Comité des Fêtes de SATV

Samedi 28 décembre

Concours de belote

USSAM Montréverd (football)

À partir de 13h30

Salle Concorde (SSLV)

Lexique : SATV : Saint-André-Treize-Voies

SSLV : Saint-Sulpice-le-Verdon



INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 65

MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 65

✉ accueil.saintandretreizevoies@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

le lundi, mardi, jeudi et samedi : 9 h 00 - 12 h 15
le vendredi : 9 h 00 - 12 h 15 et 14 h 30 - 18 h 00

MAIRIE DÉLÉGUÉE MORMAISON

13 rue Jean XXIII
85260 Montréverd

☎ 02 51 43 91 66

✉ accueil.mormaison@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9 h 00 - 12 h 15

MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne
Saint-Sulpice-le-Verdon
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 81

✉ accueil.saintsulpiceleverdon@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

du mardi au jeudi : 14 h 30 - 18 h 00
le samedi : 9 h 00 - 12 h 15



BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉVERD

Mormaison : mercredi de 10 h 30 à 12 h 00,
vendredi de 17 h 00 à 18 h 30,
et le samedi de 10 h 30 à 12 h 00.

SATV : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30,
et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

SSLV : mercredi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 00.



CORRESPONDANTES OUEST-FRANCE

SSLV et SATV :
Valérie BOSSIS - 06 22 34 07 14
valeriebossis@orange.fr

Mormaison :

Vanessa BARTEAU - 06 77 09 65 75
journal.vanessa@gmail.com



MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint André - SATV

Médecin : Dr Jean-Marc PLESSIS - 02 51 42 12 12
(Consultations sur RDV - fermé le mercredi)

Infirmières : Centre de santé - 02 51 46 50 22
Permanences sans RDV du lundi au samedi
de 8 h 30 à 9 h 00.

Sur RDV à la permanence ou à domicile en dehors
de ces horaires et 7j/7.

Kinésithérapeute : Franck LETELLIER - 02 51 46 39 98
ou 06 36 04 12 00 (Cabinet ouvert sur rendez-vous).

Ostéopathe : Camille ARGOUD - 06 52 04 86 71
(cabinet ouvert sur rendez-vous)

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE MONTAIGU :
02 28 85 75 75

Assistante sociale : Mme GARNIER Anne
(sur rendez-vous)



POINT POSTE À SATV (Épicerie) :
02 51 34 69 24

Lundi, mardi, jeudi : 7 h 30 - 13 h 00 et 16 h 30 - 19 h 00
Vendredi : 7 h 30 - 13 h 00 et Samedi : 8 h 00 - 12 h 30



MÉDECIN DE GARDE : 02 51 44 55 66
PHARMACIE DE GARDE : 32 37

GENDARMERIE

Rocheservière : 02 51 94 90 01
Montaigu : 02 51 94 00 89

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33